

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

PLAN BLEU



21-24 JANVIER 2019, MARSEILLE

IMPLEMENTATION OF Nature-based Solutions TO TACKLE CLIMATE CHANGE

Les SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE sont une priorité régionale et internationale

Ces ateliers de 3 jours ont une étoile dans un long processus de collaboration

WCC
BARCELONA
COP 24
IPCC
2019
LMA
POST 2020

Alain
Garnier, LPO
President - 2019
Plan Bleu

Les solutions fondées sur la nature font partie de l'approche de la Métropole de MARSEILLE depuis longtemps

PARC NATURAL DES CALANQUES

... mais nous sommes encore beaucoup de défis à relever!

Notre horizon des travaux d'écouter et écouter

Julien
Régis
Adjoint au Maire
de Marseille

UN's definition for NBS

strategies / actions designed to PROTECT, SUSTAINABLY MANAGE and RESTORE natural or modified ECOSYSTEMS at a landscape scale, to address SOCIETAL CHALLENGES.

NATURE-BASED SOLUTIONS

use of NATURAL ECOSYSTEMS
MANAGED IN RESTORED ECOSYSTEMS
creation of NEW ECOSYSTEMS

Commercial
Forest
Ecosystem
Ecosystem
in
Ecosystem
Management

HUMAN WELL-BEING

BIODIVERSITY BENEFITS

CLIMATE CHANGE ADAPTATION

12% annual increase in biodiversity

Original
Degraded
Restored Ecosystem

Alain
Garnier

GOVERNANCE

L'Association

Le Plan Bleu est géré par une association de droit français (loi 1901). Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a reconnu en 2017 le caractère d'intérêt général des activités menées par le Plan Bleu.

L'Association, qui compte **32** membres en 2018, a tenu son Assemblée Générale le 9 octobre 2018 à Paris.

Le **Bureau** est composé d'experts qui contribuent à la gouvernance scientifique du Plan Bleu :

Président :

Thierry Lavoux (reporting, indicateurs, évaluation)

Vice-présidents :

Christian Averous (Economie bleue, évaluation par les pairs)

Yves Henocque (Ecosystème marin)

Jacques Theys (Prospective)

Aldo Ravazzi (Economie bleue)

Trésorier :

Jean de Montgolfier (Forêts, biodiversité)

Secrétaire générale :

Mauricette Steinfelder (affaires générales, coopération internationale)

Président d'honneur :

Lucien Chabason

Le Centre d'activités régionales

- Le programme de travail du Plan Bleu est validé tous les deux ans par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone.
- Les décisions des Parties sont préparées lors d'échanges avec les Points focaux nationaux.
- Le Plan Bleu réunit ses Points focaux nationaux tous les deux ans afin d'examiner la mise en œuvre du programme de travail en cours, et de discuter et approuver le programme de travail du biennium suivant. La prochaine réunion des Points focaux du Plan Bleu se tiendra à Marseille, France, du 27 au 29 mai 2019.

EDITO

INTRODUCTION

ACTIVITÉS CONDUITES EN 2018

OBSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT POUR ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS

Rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée 2019

SEIS, Système d'information partagée sur l'environnement

EcAp, Approche écosystémique

DESSINER DES FUTURS POSSIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MED 2050, Vers un nouvel exercice de prospective méditerranéenne

SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SMDD

Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable (SNDD)

Tableau de bord de la SMDD 2016-2025

INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME UNE PRIORITÉ

Zones côtières et adaptation au changement climatique

Renforcer l'interface science-politique sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée

VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE

InnoBlueGrowth, innovation appliquée à la croissance bleue

Economie bleue en Méditerranée : Etudes de cas et recommandations

BleuTourMed, Tourisme durable maritime et côtier en Méditerranée

Vers une croisière et une plaisance durables en Méditerranée

Contrôle des émissions par les navires en zone côtière

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR UNE GESTION APPROPRIÉE DES RESSOURCES MÉDITERRANÉENNES

PANACeA, initiative de rationalisation en matière d'efforts de gestion dans les aires protégées

Campagne de communication sur la valeur des zones humides côtières méditerranéennes

Saltpan Initiative

Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne

Etat des forêts méditerranéennes 2018

Mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion des aires protégées en Méditerranée

Déchets marins : analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques clés pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique

ÉVÉNEMENTS

COMMUNICATION

EQUIPE

INFORMATIONS FINANCIÈRES

STRATÉGIE À MOYEN-TERME DU PAM & ACTIVITÉS DU PLAN BLEU

PRINCIPAUX PARTENAIRES

LISTE DES ACRONYMES

2

3

5

5

6

7

8

8

9

9

10

11

11

12

13

13

14

15

16

16

17

17

18

19

20

21

22

22

23

26

29

30

31

32

33

33

EDITO

Thierry Lavoux, Président du Plan Bleu



L'année 2018 aura été l'occasion de célébrer les quarante années d'existence du Plan Bleu lors d'une journée d'études organisée à Paris au mois de juin en partenariat avec l'association Serge Antoine, haut-fonctionnaire français qui fut un des grands acteurs de la conscience écologique en Méditerranée. Créée à l'instigation des

autorités françaises pour devenir un des acteurs principaux de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), notre organisation a, depuis son origine, articulé son expertise sur l'observation, les diagnostics et les analyses sur l'environnement et le développement en Méditerranée.

La particularité du Plan Bleu aura été d'initier des projets au delà de la stricte question environnementale si prégnante en Méditerranée. Nos pères fondateurs, Michel Batisse et Serge Antoine, esprits inventifs et curieux, avaient bien compris, dans le droit fil de la conférence de Stockholm de 1972, que l'avenir du bassin ne pouvait s'interroger qu'au travers des modèles de développement économique et social à l'œuvre. Ils voyaient par exemple que l'artificialisation des zones côtières était étroitement liée aux conditions de l'existence des agriculteurs-éleveurs des pays du sud et de l'est et que l'héliotropisme conduisait à la prospérité mais aussi à des externalités négatives sur les ressources de ces pays.

Si l'Europe s'était bâtie dans les années 1950 à partir de préoccupations industrielles et économiques, la Méditerranée en 1975 a commencé de se construire sur les enjeux de pollution marine et ensuite, plus généralement, sur la question d'un développement compatible avec ses impacts, un développement plus durable.

Précisément, le développement durable, concept si galvaudé, a trouvé toute sa signification dans des innovations de gouvernance posées par le PAM : la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) représentant la société civile, en s'appuyant sur une stratégie adoptée collectivement, apporte les éléments parfois imparfaits d'un vocabulaire commun. Ainsi, dans ce monde méditerranéen si troublé au plan géopolitique, dans cet espace où se mêle la demande de développement des pays du Sud et d'une redistribution plus équitable des richesses, les espaces de dialogue perdurent vaille que vaille autour de ces perspectives écologiques, économiques et sociales.

2018 fut aussi l'année du lancement du futur rapport sur l'environnement et le développement (RED 2019) et des prémisses d'un exercice de prospective à l'horizon 2050, MED 2050, qui doit faire écho à celui conduit dans les années 1980. A cette époque, le Plan Bleu avait mis l'accent sur la démographie des pays du Sud et sur le nombre de nouveaux urbains avec un rythme de croissance des villes cinq fois plus rapide que celui de l'Europe à ses périodes les plus intenses. Le développement économique escompté devait croître d'un facteur compris entre 3 et 5, mais pour des raisons démographiques notamment, la croissance du PIB n'a pas entraîné de changements substantiels dans le niveau de vie individuel au Sud. Bien plus, les scénarios suggéraient que les enjeux touchant la suffisance alimentaire, la disponibilité en eau et le maintien des sols agricoles se poseraient d'une manière accrue. Les métropoles méditerranéennes seraient de plus en plus invivables et difficiles à gérer, d'où les espoirs placés sur un aménagement territorial faisant une place plus belle aux villes moyennes. On estimait qu'une gestion de l'eau plus prudente pouvait apporter un gisement de l'ordre du tiers des besoins et que le recours à l'aquaculture pouvait soulager les pressions exercées sur les ressources halieutiques. Étaient également pointés la solidarité entre le Nord et le Sud, l'ouverture commerciale et la coopération technique avec l'Europe.

Ce diagnostic parfois sombre n'a pas été démenti par les faits en dépit d'avancées ponctuelles.

Les travaux du Plan Bleu ont pour ambition de mettre en avant les enjeux écologiques cruciaux pour le futur de l'écosystème méditerranéen et de proposer, notamment avec l'aide de la communauté scientifique, des méthodes contribuant à l'améliorer, dans le contexte d'un développement plus harmonieux et inclusif.

INTRODUCTION

Elen Lemaitre-Curri, Directrice du Plan Bleu



En décembre 2017, les Parties à la Convention de Barcelone réunies à Tirana pour leur 20ème Conférence ont donné au Plan Bleu un programme ambitieux pour 2018 et 2019. Elles ont validé la préparation d'un nouveau Rapport sur l'état de l'environnement et du développement pour adoption par les Parties en

2019 (RED 2019), et d'un nouvel exercice de prospective à l'horizon 2050 (MED 2050). Elles ont aussi adopté un tableau de bord d'indicateurs pour le suivi de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025, et étendu le mécanisme simplifié d'examen par les pairs des stratégies nationales de développement durable (SIMPEER).

Ces décisions ont guidé les travaux du Plan Bleu tout au long de l'année 2018 et se prolongent en 2019.

Le Rapport sur l'environnement et le développement 2019 a mobilisé ponctuellement une grande partie de l'équipe, qui valorise ainsi un ensemble d'activités menées en parallèle et un précieux réseau de partenaires pour réaliser un état des enjeux majeurs environnementaux et de développement en Méditerranée, et de leurs interactions, près de dix ans après la précédente édition. Ce rapport s'appuiera notamment sur les travaux de suivi de la SMDD et sur la publication en 2018 du Second Etat des Forêts Méditerranéennes en partenariat avec la FAO. Une toute première version du RED 2019 sera discutée en mai 2019 par les Points focaux du Plan Bleu et enrichie tout au long de l'année 2019.

Pour dessiner des futurs possibles pour le développement durable en Méditerranée et sous l'égide de l'ONU Environnement/PAM, le Plan Bleu a lancé la préparation d'un nouveau chantier prospectif sur l'environnement et le développement à l'horizon 2050 (MED 2050) en 2018, répondant en cela à une de ses missions fondatrices. En 2018 et 2019, le Plan Bleu s'attache avant tout à construire des partenariats et synergies, et à faire le point des tendances structurantes en valorisant l'appui de scientifiques partenaires et le RED 2019, référence des tendances passées et présentes.

Depuis 1975, les pays méditerranéens se sont accordés pour traiter ensemble les questions environnementales et conclure le premier accord de mer régionale sous l'égide de l'ONU Environnement : le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). En 1976, ce Plan d'Action a été renforcé d'un dispositif juridique : la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée, devenue en 1995 la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée.

Association de droit français (loi 1901), le Plan Bleu réunit une équipe d'une douzaine de personnes, appuyée par des experts méditerranéens. Le Plan Bleu s'inscrit dans un réseau de six centres d'activités régionales répartis autour du bassin, qui appuient la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Méditerranée gérée par l'unité de coordination de l'ONU Environnement/PAM. Il collabore étroitement avec les autres composantes de ce réseau, par exemple pour la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019.

Le Plan Bleu a été créé sur proposition des autorités françaises qui apportent un soutien majeur à son activité. Son budget d'environ 1,5 M€ est financé principalement par les pays méditerranéens, l'Union européenne et la France. Des contributions de diverses institutions aux travaux et projets communs participent également à son financement.

La singularité du Plan Bleu vient d'abord de ses missions axées sur l'observation, les diagnostics et les analyses sur l'environnement et le développement. Mais le Plan Bleu a été aussi très novateur par son approche transversale des enjeux de développement durable, incluant entre autre la dimension culturelle, l'attention portée aux sociétés et aux populations.

Sa connaissance scientifique, les faits et chiffres qu'il produit permettent au Plan Bleu de livrer des analyses argumentées, tournées vers l'avenir. Ses travaux, notamment sur l'économie verte et l'économie bleue, bénéficient d'une réelle influence grâce à son réseau relationnel dans tous les pays riverains de la Méditerranée. Observatoire de l'environnement, centre d'analyses systémiques et de prospective, le Plan Bleu produit des rapports utilisés par des ministères, des administrations, des collectivités, des instituts de recherche, des ONG internationales. Dans le contexte mondial du nouveau projet de développement 2030 de l'ONU, le Plan Bleu s'appuie sur les engagements formels des parties contractantes de la Convention de Barcelone.

Il contribue à des actions de connaissance et de développement concrètes, à une vision apaisée et ambitieuse d'un développement partagé, durable et inclusif.

L'adoption de la SMDD 2016-2025 et de la réforme de la CMDD ont débouché en 2016 sur la définition d'un mécanisme simplifié d'« examen par les pairs » (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable de façon à engager un dialogue entre pays méditerranéens sur les structures et processus nationaux pour le développement durable. En 2019, l'Albanie, l'Égypte et la Tunisie prendront la suite du Monténégro, du Maroc et de la France pour croiser leurs expériences et les enrichir mutuellement.

Pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 5 de la SMDD 2016-2025, de transition vers une économie verte et bleue, et de l'Objectif de développement durable 14 en Méditerranée, le Plan Bleu s'attache à enrichir et illustrer les recommandations pour une économie bleue durable et inclusive des exercices précédents. Il s'appuie pour cela sur une série d'études de cas préparées en partenariat, valorisant notamment les acquis de trois projets Interreg MED sur : la biodiversité (projet PANACeA), le tourisme durable (BleuTourMed) et la croissance bleue (InnoBlueGrowth).

Sur le thème du changement climatique, le Plan Bleu continue à accompagner en 2018 et 2019 le réseau des experts scientifiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée (MedECC), dont il accueille le secrétariat scientifique dans le cadre d'un partenariat avec l'Union pour la Méditerranée. Les activités sur l'analyse des risques côtiers dans un contexte de changement climatique se poursuivent, et le Plan Bleu développe – en partenariat – des recommandations pour une meilleure intégration des solutions fondées sur la nature et du risque côtier dans les stratégies d'adaptation au changement climatique. Ces activités pourraient prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Enfin, le Plan Bleu poursuit des travaux d'évaluation socio-économiques en appui aux thématiques traitées par d'autres composantes du PAM, par exemple sur les mesures de réduction et de prévention des déchets plastiques, les services écosystémiques... L'appui méthodologique du Plan Bleu à l'analyse socioéconomique des mesures régionales et programmes de mesures devrait être amplifié en 2019-2020 avec le lancement du projet MEDREGION, sous la coordination du Centre hellénique pour la recherche marine.



ACTIVITÉS CONDUITES EN 2018

OBSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT POUR ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS

RED 2019 : nouveau rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit la réalisation d'une évaluation actualisée sur l'interaction entre environnement et développement en Méditerranée (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.1.1).

Le nouveau Rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée (RED 2019) fournira une évaluation complète et actualisée de l'état de l'environnement et des principaux problèmes de durabilité dans la région. Prévu pour être publié début 2020, le RED 2019 est le fruit d'un effort collectif des composantes du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), des Parties Contractantes de la Convention de Barcelone et de nombreux partenaires externes, le Plan Bleu pilotant sa réalisation.

L'année 2018 a été une période charnière dans l'élaboration du RED 2019. Elle a permis de définir les modes de collaboration avec une centaine de contributeurs et relecteurs, réunis au sein de groupes de travail. Ainsi, des premières contributions écrites au RED 2019 ont été produites et seront complétées, compilées et harmonisées en 2019, en vue de la publication du rapport en 2020.

Afin d'associer les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone en amont du processus d'élaboration du RED 2019, des experts nationaux ont été désignés pour contribuer ou réviser le travail au niveau des chapitres. Un comité de pilotage, constitué par des représentants nationaux des trois rives de la Méditerranée, des composantes du PAM et de quatre partenaires techniques, a également été établi pour participer à hiérarchiser et discuter des conclusions du RED 2019. Ce comité de pilotage s'est réuni pour la première fois en octobre 2018 (vidéoconférence) et deux réunions physiques sont prévues pour janvier et mars 2019. Une première version provisoire du RED 2019 sera présentée aux Points focaux du Plan Bleu et à la CMDD lors du premier semestre 2019.

Afin de mener à bien cet exercice ambitieux et structurant pour le travail de la Convention de Barcelone, et en plus de la mobilisation volontaire d'un grand nombre de partenaires externes, le Plan Bleu s'appuie sur l'ensemble de son équipe qui valorise ainsi un ensemble de travaux menés en parallèle, ainsi que sur des compétences techniques spécifiques.

Partenaires : ONU Environnement/PAM et ses Centres d'Activités Régionales (CARs), ainsi que de nombreux partenaires techniques, scientifiques, et institutionnels (Banque mondiale, CMI, AViTeM, CIHEAM, IFREMER, FAO, etc.), Points focaux nationaux, membres de la Commission méditerranéenne de développement durable, etc. Avec le soutien financier du PAM, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et du Ministère français de la transition écologique et solidaire.



Dans les pays méditerranéens, un habitant sur trois vit dans les régions côtières de la mer Méditerranée.

SEIS, Système d'information partagée sur l'environnement / Initiative Horizon 2020

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit la réalisation d'une évaluation de l'initiative Horizon 2020 (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.1.2).

Le projet SEIS (Système d'information partagée sur l'environnement) est un projet d'une durée de 4 ans, financé par l'Instrument européen de voisinage (IEV) et mis en œuvre conjointement par l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) et l'ONU Environnement/PAM, avec le support du Plan Bleu.

Il vise à contribuer à la réduction de la pollution marine en Méditerranée en développant un système d'information environnementale partagé (SEIS) soutenant la production et le partage réguliers de données, d'indicateurs et d'informations environnementales dans la région de la Politique européenne de voisinage (PEV) Sud : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie.

En février 2018, une réunion rassemblant toutes les composantes du PAM s'est tenue à Copenhague, afin de réfléchir à une meilleure articulation entre les différents rapports d'évaluation couvrant différents aspects de l'environnement et du développement durable en Méditerranée qui devraient être publiés dans les prochaines années.

Le Plan Bleu, en coopération avec l'Agence Européenne pour l'Environnement et le Plan d'Action pour la Méditerranée, a organisé à Athènes (Grèce) les 17-18 avril 2018, le [deuxième atelier régional sur les indicateurs du projet IEVP-SEIS II Sud](#).

Ce second atelier a eu pour objectif de présenter de façon plus détaillée les aspects méthodologiques des indicateurs, la disponibilité des données, les lacunes, les flux et infrastructures de données, correspondants à la production d'indicateurs.

En se basant sur le travail du groupe de travail ad hoc sur les indicateurs et à titre de suivi du 1^{er} atelier régional organisé en mai 2017 à Copenhague, le mécanisme de révision H2020 a été affiné et des notes de concept ont été développées pour proposer un nouveau jeu d'indicateurs H2020, et en cohérence avec les autres jeux d'indicateurs y compris les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les fiches méthodologiques ont été préparées pour chacune de priorités d'H2020.

Les fiches méthodologiques ont été ensuite utilisées pour développer les dictionnaires de données et les formulaires de collecte avec la coopération des experts thématiques, de Medpol, de l'AEE et de INFO/RAC.

Ces outils devraient permettre la collecte des informations nécessaires au niveau des pays et des régions littorales des pays partenaires de la PEV Sud et de documenter le rapport d'évaluation de l'initiative H2020 et par la même occasion le Rapport sur l'Etat de l'Environnement et du Développement 2019.

Pour en savoir plus : <https://eni-seis.eionet.europa.eu/south>

Partenaires : AEE, ONU Environnement/PAM



→ *La région est un point chaud pour la biodiversité et l'endémisme côtiers et marins qui sont vulnérables et menacés par des risques d'extinction d'espèces et de perte d'habitats.*

EcAp, Approche écosystémique

Par la décision IG.17 / 6, les parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à appliquer progressivement l'approche écosystémique (EcAp) à la gestion des activités humaines selon une feuille de route en plusieurs étapes, dont l'évaluation initiale, la révision du programme de surveillance de l'environnement et la mise en œuvre de programmes de mesures visant à terme à atteindre le Bon Etat Ecologique (BEE) des écosystèmes marins et côtiers méditerranéens.

La COP 21 a adopté le programme de surveillance et d'évaluation intégrée (IMAP). Le projet EcAp MEDII, conduit par l'ONU Environnement/PAM avec le soutien des composantes, a pour objectif d'aider les pays de la rive sud à mettre en œuvre IMAP au niveau national.

Le Plan Bleu a la responsabilité d'animer le volet « Renforcement de l'interface entre science et politique (ISP) » d'EcAp pour favoriser les échanges d'informations entre scientifiques et gestionnaires de l'environnement.

Partant du constat qu'une fraction faible des connaissances scientifiques pertinentes sont effectivement utilisées pour la gestion, les activités prévues sont les suivantes :

- A partir de l'identification des principaux manques de connaissances scientifiques pour la mise en œuvre d'IMAP, organiser des ateliers scientifiques régionaux rassemblant scientifiques et gestionnaires sur des questions prédéfinies concernant la mise en œuvre d'EcAp ;
- Poursuivre l'action par l'élaboration de supports de communication ciblés, pour un meilleur partage de connaissances et un apport scientifique spécifique au développement de travaux nationaux (plans de surveillance et de mise en œuvre) et à l'élaboration de politiques infra-régionales et régionales.

Devant s'achever en juin 2018, le projet a bénéficié d'une année d'extension pour permettre la finalisation des dernières actions engagées et la rédaction des livrables associés.

Ainsi, l'année 2018 a vu la rédaction d'une Brochure rassemblant les principales recommandations - organisées par cluster d'EcAp (Biodiversité Marine et Pêches ; Pollution, Contaminants et Eutrophisation ; Côtes et Hydrographie) - issues des ateliers organisés en 2016 (deux ateliers thématiques) et 2017 (deux ateliers transversaux).

En 2019, le Plan Bleu produira un rapport de synthèse qui mettra en perspective les analyses thématiques et proposera des recommandations structurantes pour la mise en place ou la consolidation d'interfaces science politique aux niveaux régional, national ou local pour la mise en œuvre de l'IMAP.

Partenaires : ONU Environnement/PAM ; CAR-PAP ; CAR-ASP, avec le soutien financier de l'Union européenne



Les écosystèmes côtiers et marins méditerranéens fournissent des services importants aux habitants du bassin ; mais leur fonctionnement est menacé par la gestion passée et actuelle de l'occupation des sols.

DESSINER DES FUTURS POSSIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MED 2050 – Vers un nouvel exercice de prospective méditerranéen

La Stratégie à Moyen-Terme (SMT) 2016-2021 de l'ONU Environnement/PAM prévoit la réalisation d'une nouvelle analyse prospective du développement sur le long terme en Méditerranée (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.1.3). Cette évaluation devra notamment s'intéresser aux changements climatiques et aux vulnérabilités et risques associés pour les zones marines et côtières.

Lors de la 20^e Conférence des Parties à la Convention de Barcelone (Tirana, Albanie, décembre 2017), les Parties Contractantes ont accueilli favorablement la feuille de route pour l'étude prospective MED 2050 sur l'environnement et le développement en Méditerranée à l'horizon 2050 et ont adopté sa première phase. Le Plan Bleu en assure le pilotage.

Cette feuille de route détaille les orientations et six ensembles d'activités pour ce nouvel exercice prospectif dont la réalisation est prévue pour les deux périodes de programmation 2018-2019 et 2020-2021 :

1. Mobiliser les ressources existantes et créer un réseau sur les futurs de la Méditerranée ;
2. Evaluer les tendances, ruptures et scénarios dans un contexte méditerranéen nouveau ;
3. Mettre en lumière des priorités sous-documentées, avec un focus sur la mer et les écosystèmes marins ;
4. Comparer et partager des visions contrastées à travers la Méditerranée ;
5. Co-construire des trajectoires et stratégies de transition à court, moyen et long terme ;
6. Disséminer les résultats et mise en action ; développement des connaissances et assistance technique.

Ces activités sont proposées par biennium avec des produits spécifiques. Le biennium 2018-2019 est centré sur les ensembles 1 et 2. Un atelier de travail a été organisé le 6 avril 2018, à Marseille, ayant permis de planifier plus en détail les étapes de mise en œuvre de MED2050.

Le 5 juin 2018, un colloque international « Environnement et développement en Méditerranée : hier, aujourd'hui et demain », organisé à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu a réuni à Paris plus de 130 participants. Experts des deux rives du bassin, décideurs, représentants des institutions nationales, européennes et méditerranéennes, et membres de la société civile ont ainsi pu discuter des enjeux et futurs possibles de la Méditerranée et dégager des informations structurantes pour MED2050.

Une [invitation à participer à l'initiative MED2050](#) a également été lancée en 2018 et reste ouverte sur le site web du Plan Bleu, dans le cadre de la mise en place du « réseau MED2050 ». Un travail approfondi sur les ensembles 1 et 2 est en cours pour l'année 2019, facilitant ainsi la prise en compte des résultats préliminaires du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019).

Une version mise à jour de la feuille de route MED2050 sera présentée lors de la COP 21, basée sur des consultations complémentaires et les résultats du biennium 2018-2019.

Partenaire : ONU Environnement/PAM



Les pays méditerranéens comptaient environ 510 millions d'habitants en 2017, soit 6,8 % de la population mondiale. Alors que la population se stabilise dans le nord depuis 1980, celle du sud et de l'est du bassin a plus que doublé et devrait encore augmenter de 130 millions d'ici 2050.

SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable (SNDD)

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de renforcer et pérenniser le mécanisme simplifié d'évaluation par les pairs (SIMPEER) (Objectif stratégique 1.3, et en particulier l'activité 1.3.3.1).

Basé sur un principe volontaire de participation à parts égales, le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) vise à engager un dialogue entre pays méditerranéens pour un processus d'amélioration et d'apprentissage mutuels sur les Stratégies nationales pour le développement durable (SNDD). Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur 19^{ème} Réunion ordinaire (Athènes, Grèce, février 2016) ont décidé de tester cette approche en adaptant un processus déjà bien établi au sein d'autres cadres de partenariat international comme l'OCDE.

En Méditerranée, le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs vise à faciliter la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2015 (SMDD 2016-2025), utilisée comme cadre de référence aux côtés de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le projet SIMPEER est mis en œuvre par le Plan Bleu à partir des orientations du Secrétariat de l'ONU Environnement/PAM et du Comité de pilotage de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD). Le SIMPEER porte davantage sur les structures et processus d'ensemble visant à mettre en œuvre le développement durable à l'échelle nationale que sur des questions thématiques et sectorielles. Il s'intéresse principalement aux expériences concrètes dans la conception, la gestion, l'application et le suivi des politiques et activités nationales visant la durabilité.

Une méthodologie adaptée au contexte méditerranéen a été développée en 2016 avec l'appui technique du Bureau du Plan Bleu. Le premier exercice pilote a été conduit en 2016 et 2017 avec la France, le Maroc et le Monténégro. Il a permis d'identifier dans les expériences nationales à la fois des pratiques prometteuses qui pourraient être développées dans d'autres pays et des pistes de progrès qui pourraient s'inspirer des expériences étrangères. Les pays participants en 2016-2017 ont témoigné de leur profond intérêt.

Pour le biennium 2018-2019, trois pays se sont engagés dans l'exercice : l'Albanie, l'Egypte et la Tunisie. L'approche retenue pour la seconde phase du SIMPEER a été adaptée pour mieux intégrer les processus existants, tels les revues nationales volontaires présentées au Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations unies. L'approche révisée permet aussi une participation plus large des parties prenantes, et associe les pays de l'exercice pilote à la réunion de revue par les pairs, prévue fin août ou début septembre 2019, avant la réunion des points focaux du PAM.

Trois missions nationales sont prévues d'avril à juillet 2019. Ces missions permettront à la fois d'informer l'analyse des experts mobilisés, mais aussi d'assurer une bonne coordination avec des processus récents ou en cours, qu'il s'agisse de revues nationales volontaires ou d'une révision de la Stratégie nationale de développement durable en intégrant l'Agenda 2030 et les ODD.



85 % des pays riverains méditerranéens ont ratifié l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Tableau de bord de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) 2016-2025

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 comprend le développement et la documentation des indicateurs du Tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.2.1).

Cette activité fait également l'objet d'un point 3.3 de la SMDD 2016-2025 intitulé « Vers un système de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et un tableau de bord régional ».

Un système de suivi global et d'indicateurs pertinents sont indispensables au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie selon deux axes : 1) Suivre la mise en œuvre des actions recommandées dans la Stratégie : le niveau et les lacunes de mise en œuvre des objectifs en termes d'actions recommandées (par exemple, le nombre de pays mettant en œuvre une action) ; 2) Suivre les progrès des questions touchant au développement durable : le tableau de bord de la durabilité en relation avec les objectifs en terme de durabilité (par exemple, réduction des émissions de gaz à effet de serre).

De manière générale, la CMDD a considéré la liste d'indicateurs proposés comme un document évolutif qui doit être mis à jour périodiquement et amélioré, notamment en fonction des résultats de l'exercice de collecte de données en cours, afin de traiter les thèmes de la SMDD 2016-2025 de manière équilibrée.

La liste d'indicateurs de la SMDD a fait l'objet d'une décision commune sur la « Mise en œuvre et suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 et

du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée » adoptée lors de la 20^e réunion des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone.

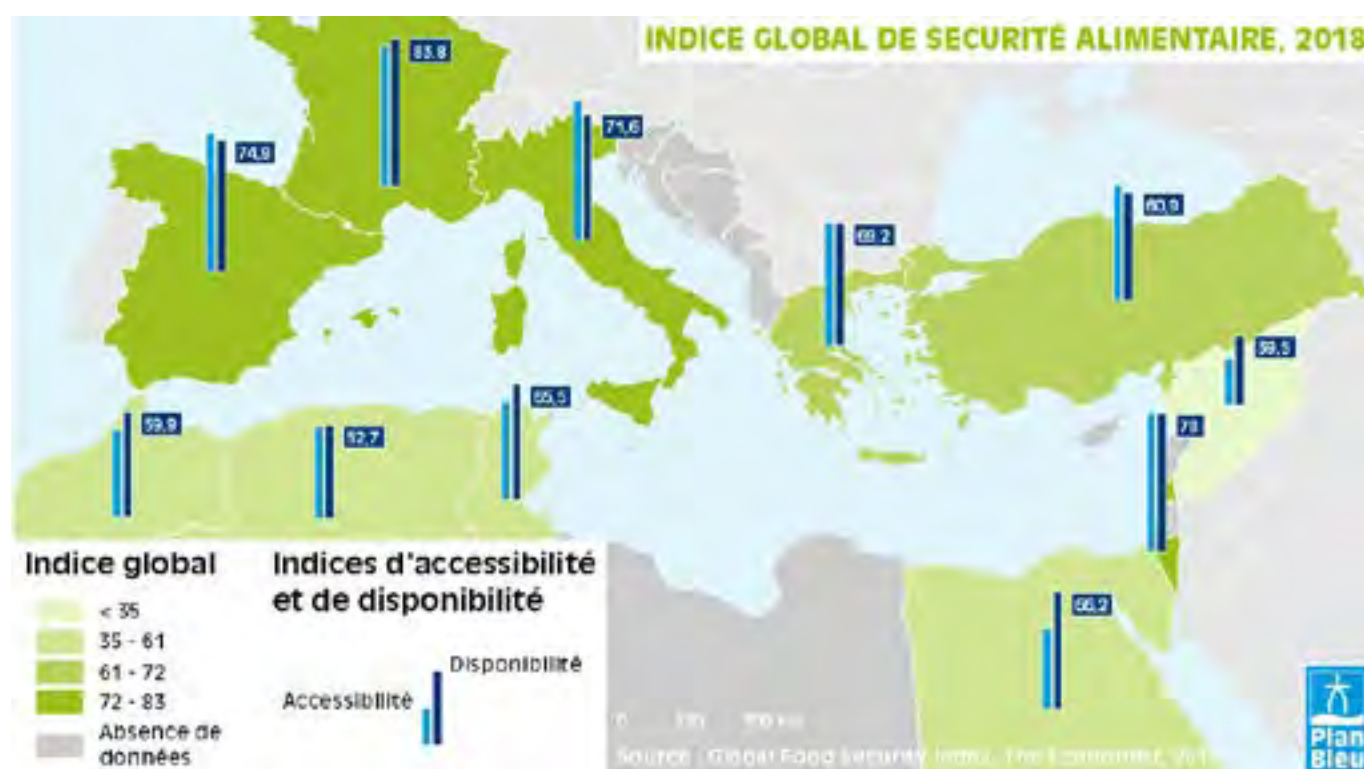
Au cours de l'année 2018, le Plan Bleu a poursuivi le développement des indicateurs en liaison avec le Comité de Pilotage de la CMDD et un programme de travail a été proposé et discuté lors de la 19^e réunion du Comité de Pilotage de la CMDD organisée le 20 juin en téléconférence.

En décembre 2018, le Plan Bleu a produit un nouveau jeu de fiches analytiques et méthodologiques, en soulignant les difficultés rencontrées pour renseigner certains indicateurs, sans la contribution des institutions compétentes dans les pays.

Ces travaux ont ensuite été présentés à 20^e réunion du Comité de Pilotage de la CMDD (Athènes, 23-24 janvier 2019) afin de recueillir les commentaires et propositions d'adaptation des indicateurs et fiches.

Le Plan Bleu prépare pour avril 2019, une révision de la liste des indicateurs, une nouvelle version des fiches analytiques et une « feuille de route » pour l'actualisation du tableau de bord de la SMDD qui seront présentées lors de la réunion des Points Focaux du Plan Bleu (Marseille, 27-29 mai 2019) et de la 18^e réunion de la CMDD (juin 2019).

Tous ces travaux, dont les cartes réalisées pour le tableau de bord et pour le RED, permettront d'actualiser le site web Observatoire du Plan Bleu : <http://obs.planbleu.org/fr/>.



INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME UNE PRIORITÉ

Zones côtières et adaptation au changement climatique

Programme d'étude relatif aux impacts du changement climatique et options d'adaptation des écosystèmes et des services qu'ils rendent dans la zone côtière RAMOGE

Les objectifs de ce programme sont de :

- proposer une approche commune entre la France, l'Italie et Monaco, focalisée sur l'évaluation des risques associés à la perte des services écosystémiques (perte totale ou réduction de leur fonctionnement) par rapport à des impacts bien précis tels que l'érosion et l'inondation côtière,
- faire de la zone RAMOGE un modèle novateur de gestion des impacts du changement climatique sur les zones côtières à l'échelle infrarégionale.

Au cours des années 2017 et 2018, les forçages climatiques sur les zones côtières RAMOGE ont été étudiés à la fois sur la partie terrestre et sur la partie marine (jusqu'à la limite de l'herbier à *Posidonia Oceanica*). Les résultats cartographiques et l'évaluation économique des impacts du changement climatique sur les écosystèmes côtiers ont été rendus en novembre 2018 et sont en cours d'examen par le Plan Bleu et le secrétariat de RAMOGE.

Partenaires : Secrétariat de RAMOGE, Fondation MedSea, collaboration ponctuelle avec l'Université de Gênes



→ **La région méditerranéenne est un « point chaud » du changement climatique. Sans actions d'atténuation supplémentaires, la température augmentera de 2,2°C en Méditerranée d'ici 2040, voire de 3,8°C dans certaines régions d'ici 2100.**

Gestion intégrée des habitats côtiers et marins du golfe d'Oristano - Projet MARISTANIS

Le Plan Bleu est partenaire du projet MARISTANIS lancé en septembre 2017 et financé par la Fondation MAVA. Ce projet vise à restaurer et à protéger les zones humides côtières du golfe d'Oristano en Italie.



En phase avec les résultats stratégiques du PAM : « *Evaluations économiques des services écosystémiques côtiers pour promouvoir des réponses fondées sur les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique* » ; et « *Promotion et amélioration des outils méthodologiques pour soutenir les parties prenantes dans l'adaptation au changement climatique et à la GIZC dans les zones côtières* », le rôle du Plan Bleu, en tant que membre du Comité de Pilotage International, est de conseiller les partenaires techniques et d'orienter les décisions.

Au cours de l'année 2018, le Plan Bleu a travaillé dans le cadre de ce projet sur l'élaboration d'orientations pour la gestion durable des zones humides et des habitats marins et côtiers.

Pour en savoir plus : <http://www.maristanis.org>

Partenaires : Fondation MedSea, AMP de Sinis Mal di Ventre, MedPan, MedWet, CAR/PAP

Renforcer l'Interface Science-Politique sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée : Réseau MedECC

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de développer des outils facilitant l'intégration du changement climatique dans les processus de décisions (Objectif stratégique 4.4, et en particulier l'activité 4.4.1.3).

Le réseau méditerranéen d'experts sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC) contribue à cet objectif et à l'une des initiatives phares de la SMDD 2016-2025 qui prévoit la création d'un mécanisme régional d'interface science-politique sur les tendances et impacts des changements climatiques et environnementaux en Méditerranée.

Les prémisses de ce réseau scientifique s'inscrivent dans la COP de l'accord des Nations unies sur le Climat qui a donné lieu à l'Accord de Paris (2015). Avec environ 600 scientifiques associés, dans 35 pays, dont 19 pays signataires de la Convention de Barcelone, le MedECC a réussi le pari de réunir une expertise volontaire pour réaliser un bilan systématique, à l'attention des décideurs, des travaux scientifiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée et leur impact. Depuis mai 2018, le Plan Bleu accueille le Secrétariat scientifique du MedECC dans le cadre d'un partenariat avec l'Union pour la Méditerranée et d'un financement de la coopération suédoise (SIDA).

En octobre 2018, plusieurs chercheurs clés de MedECC ont co-publié dans *Nature Climate Change* un article fondateur intitulé « Climate change and interconnected risks to sustainable development in the Mediterranean » (Cramer, Guiot et al. 2018).

En décembre 2018, le réseau MedECC a réalisé une évaluation préliminaire des multiples changements climatiques et environnementaux qui impactent les écosystèmes, les ressources et les modes de vie en Méditerranée. Ce document a été présenté lors d'un événement parallèle organisé par l'UpM lors de la Conférence des Parties à la CCNUCC à Katowice en décembre 2018.

En mars 2019, une réunion a rassemblé une soixantaine d'auteurs à Milan, pour progresser ensemble sur la rédaction du rapport. Une première version devrait être soumise à revue scientifique mi 2019 et à la concertation avec les parties prenantes à l'automne 2019, pour une publication prévue début 2020.

Le MedECC contribue très activement à la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019, dont il copilote le chapitre sur le changement climatique, et apportera une contribution essentielle à l'exercice de prospective MED 2050.

Pour en savoir plus : <http://www.medecc.org/>

Partenaires : Union pour la Méditerranée (UpM), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME, France), Principauté de Monaco, Programme français de recherche internationale MISTRALS, Institut de Recherche pour le Développement (IRD, France), Région Sud (France), Conseil consultatif, pour le développement durable de la Catalogne du gouvernement de Catalogne (CADS, Espagne), etc.



En Méditerranée, le changement climatique entraîne une augmentation des risques de sécheresse, d'inondation, d'érosion et d'incendie. Dans les décennies à venir, il impactera également la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que les moyens de subsistance et la santé des humains.



1^{ère} réunion des auteurs principaux du rapport d'évaluation de MedECC, Mila, Italie, 4-7 mars 2019

VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE

InnoBlueGrowth, projet horizontal de capitalisation et de communication pour l'innovation appliquée à la croissance bleue en Méditerranée

Une « Communauté de la Croissance Bleue » vivante en Méditerranée

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de rationaliser la mise en réseau, renforcer les communautés, et consolider la communication basée sur des activités de capitalisation (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.4.4).

Le Plan Bleu est partenaire de **InnoBlueGrowth**, un « Projet horizontal de communication et de capitalisation pour l'innovation en matière de croissance bleue à l'échelle de la Méditerranée » (2017-2019), qui a pour objectif d'accroître l'activité transnationale de clusters innovants pour développer une croissance intelligente et durable en Méditerranée.

Coordonné par CoNISMa - Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare, InnoBlueGrowth est l'un des six projets horizontaux du Programme Interreg Med pour la période 2014-2020. Il vise plus particulièrement à assurer des activités de communication et de capitalisation autour de projets « modulaires » (études, projets pilotes) portant sur la croissance bleue afin d'augmenter leur impact dans la réalisation d'objectifs communs.

La « Communauté Croissance Bleue » a tenu les 20 et 21 juin 2018 à Athènes, son troisième événement transnational de capitalisation et de développement de la communauté sur le thème « **L'approche des Clusters pour une croissance bleue durable en Méditerranée** ». Cet événement a rassemblé des parties prenantes allant des Institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche aux PME, représentants de divers secteurs maritimes, organisations de soutien aux entreprises, et le secteur privé. Il a porté sur la surveillance maritime avec le projet PROTeuS qui vise à exploiter le potentiel de croissance de cette industrie émergente, par la création d'un « Cluster de Clusters ». Ceci impliquerait d'établir un cadre politique et réglementaire d'actions stratégiques clair et harmonieux, et de développer les partenariats publics-privés, tout en prenant en compte les risques de la disparité culturelle.

Dans un monde de transformation numérique, les nouvelles compétences, la formation et l'expertise scientifique & technologique sont des éléments majeurs pour soutenir cette nouvelle ère d'écosystème marin holistique. La question du financement d'un cluster, le choix d'un partenaire approprié, l'importance de la gouvernance et la contribution d'un cluster au développement durable et à la croissance se pose également.

Le Plan Bleu a également participé au **séminaire thématique du projet iBLUE sur les bonnes pratiques dans le secteur de la navigation de plaisance** (le yachting), tenu à Lisbonne, Portugal, le 18 septembre 2018. Le projet iBlue (2017-2020) a pour objectif principal de développer un business model pour les PME et organisations professionnelles impliquées dans l'ensemble de la chaîne des activités du yachting (fabrication, service et infrastructure). Cette méthodologie sera testée sur une PME ou organisation professionnelle dans chaque pays partenaire du projet à partir d'octobre 2018 (Albanie, Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Slovénie).



La **conférence à mi-parcours « Economie bleue : le mode de vie bleu »**, a réuni une cinquantaine d'experts et d'acteurs les 22 et 23 novembre 2018 à Barcelone. Elle a permis de présenter des résultats initiaux et souligné l'importance de la coopération (notamment Nord-Sud) à travers des partenariats à 4 hélices, des clusters internationaux, des approches de gouvernance intégrée et des entreprises innovantes. La communauté de la croissance bleue a identifié les points clés d'un « mode de vie bleu », associant l'utilisation et le respect des ressources marines. [En particulier, le Plan Bleu a participé à une session sur la sensibilisation, les solutions technologiques pour atténuer les pressions environnementales et le rôle des jeunes générations dans le développement durable de l'économie bleue. D'autres sessions ont porté sur l'internationalisation des clusters méditerranéens, le développement des marchés et investissements pour l'économie bleue, ainsi que les initiatives de coopération transnationale.

Le projet InnoBlueGrowth entre désormais dans une phase active de capitalisation, d'élaboration de recommandations et de dissémination des bonnes pratiques et des innovations.

En 2019, le Plan Bleu co-organise à Marseille, les 16 et 17 avril, un événement de capitalisation et de renforcement des communautés intitulé « **La croissance bleue : Renforcer l'interface Science-Pratique-Politique** » visant à mettre en évidence les principaux résultats attendus des projets de croissance bleue en termes de transfert de connaissances de la recherche à l'industrie et aux décideurs.

Pour en savoir plus : <https://blue-growth.interreg-med.eu/>

Partenaires : Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée (ASCAME), Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), National Technical University of Athens (NTUA), Université de Monténégro - Institut de Biologie Marine, Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CoNISMa)

Economie bleue en Méditerranée : Etudes de cas et recommandations

L'économie bleue (durable et inclusive) est l'un des thèmes d'activité centraux du Plan Bleu. Le Plan Bleu a notamment mis en œuvre un projet financé par la Fondation MAVA de 2015 à 2017 sur la mesure, le suivi et la promotion d'une économie écologiquement durable dans la région méditerranéenne, en lien étroit avec les Centres d'activités régionales chargés des Programmes d'actions prioritaires et de la Production et consommation durables. Ces travaux ont notamment abouti à l'organisation d'une conférence conjointe en mai 2017, qui a permis de proposer des recommandations et des synergies entre les initiatives et programmes touchant à l'économie bleue. Des institutions internationales et régionales, en particulier l'OCDE et l'Union pour la Méditerranée, se mobilisent également sur ce thème. Les travaux du Plan Bleu sur l'économie bleue ont pris de l'importance en 2018 et 2019, avec plusieurs rapports attendus.

Le programme de travail 2018-2019 adopté par les parties Contractantes à la Convention de Barcelone en décembre 2017 à Tirana prévoit notamment la réalisation par le Plan Bleu d'études de cas pour favoriser la transition vers une économie bleue. Ces études de cas pourront porter sur les pêches et l'aquaculture, le transport maritime et les activités portuaires, l'énergie éolienne, le tourisme et les loisirs, et les ressources biologiques. Elles aborderont notamment la question des bénéfices économiques des services environnementaux, l'innovation et l'inclusion (notamment des jeunes).

Cette activité appuyée par le Ministère italien de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mer (IMELS) a permis, après une phase de cadrage, de réaliser des fiches d'information pour chaque étude de cas et de développer un rapport de synthèse sur les résultats de ces études de cas et les principaux enseignements tirés de ces expériences. Ces pistes de recommandations éclairent par l'expérience les travaux antérieurs pour une mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée. Une version préliminaire du rapport sera discutée lors de la réunion des Points Focaux du Plan Bleu et la réunion de la CMDD en juin 2019.

Partenaires : plus d'une centaine de partenaires de l'économie bleue ont été contactés et une trentaine contribuent à la préparation et l'analyse des études de cas, y compris les partenaires des communautés InterregMED PANACeA, BleuTourMed et InnoBlueGrowth, le WWF Med Programme, des collectivités locales (Gouvernement de Catalogne, Région du Lazio, Région de l'Andalousie, Région Sud), des parcs nationaux (d'Al Hoceima, de Maddalena, de Taza), des ports (Marseille-Fos, Vigo), des universités, des acteurs privés (Large Grand Provence et des PME innovantes actives dans les secteurs maritimes comme l'énergie liée aux vagues et la restauration des écosystèmes marins). Des contributions techniques de bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement) et d'organisations internationales (OCDE, ou projets labellisés par l'Union pour la Méditerranée) sont en discussion.



➔ *Plus de 90 % des stocks halieutiques sont surexploités ou en déséquilibre écologique en Méditerranée.*

BleuTourMed, Tourisme durable maritime et côtier en Méditerranée

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de poursuivre les travaux sur le tourisme durable, en mettant l'accent sur les activités nautiques, la navigation de plaisance, y compris les croisières. (Objectif stratégique 1.1, et en particulier l'activité 1.1.3.2).

Lancé en mars 2017, le projet BleuTourMed est un Projet horizontal de trois ans financé par le FEDER dans le cadre du programme Interreg MED, dont le but est de faciliter le partage des connaissances et la capitalisation des résultats de 17 projets modulaires visant à soutenir le Tourisme Durable Maritime et Côtier dans la région méditerranéenne.

« Notre objectif est d'étudier, de tester et de capitaliser des instruments et des actions innovants visant à renforcer la durabilité du tourisme en Méditerranée. »

En tant que membre de la Communauté MED du tourisme durable chargée de mettre en oeuvre le projet BleuTourMed, le Plan Bleu a organisé ou co-organisé en 2018-2019 plusieurs événements.

La conférence à mi-parcours, organisée à Rome (Italie) du 29 au 30 mai 2018, a été la première manifestation de capitalisation de la communauté MED du tourisme durable. Son objectif était de présenter l'état d'avancement de la mise en oeuvre des projets engagés dans la communauté et de discuter des recommandations de la communauté issues des premiers résultats des projets.

Le deuxième événement de capitalisation, organisé par le Plan Bleu à Marseille (France) du 20 au 21 novembre 2018, a permis de capitaliser et de rassembler les résultats des différents projets de la communauté afin d'élaborer des recommandations politiques sur le tourisme durable.

Le troisième événement de capitalisation, qui s'est tenu du 27 au 28 mars 2019 à Split (Croatie), a été l'occasion d'organiser des ateliers de capitalisation réunissant tous les projets de la communauté par thème. Les participants ont finalisé la rédaction de recommandations politiques sur les sujets stratégiques du secteur du tourisme en Méditerranée.

La Conférence Finale de la Communauté MED du tourisme durable se tiendra du 4 au 7 juin 2019 à Barcelone (Espagne). Elle permettra de présenter les principales réalisations de la communauté ainsi que le document transversal de recommandations politiques pour un tourisme durable, aux nombreux acteurs méditerranéens concernés. Le Plan Bleu pilote la préparation des documents de recommandation politiques à l'intention des décideurs.

Pour en savoir plus : <https://sustainable-tourism.interreg-med.eu/>

Partenaires : Arc Latin, Barcelona Provincial Council, Union des Universités Méditerranéennes (UNIMED), Panteion University of Social and Political Sciences, Adriatic and Ionian Euroregion

→ **Les pays méditerranéens restent la première destination touristique au niveau mondial avec l'accueil de près de 30 % des arrivées touristiques internationales, un chiffre qui a doublé en vingt ans.**



Vers une croisière et une plaisance durables en Méditerranée

Dans son activité 1.1.3.2, le Programme d'activité du PAM prévoit que le Plan Bleu continue à travailler sur des instruments régionaux pour le tourisme durable, y compris de possibles lignes directrices, en particulier dans les secteurs de la croisière et de la plaisance. Un ensemble de projets en cours participent de cette réflexion qui s'alimente également du Plan d'action régional pour la Consommation et la production durable, du Protocole sur la Gestion intégrée des zones côtières, du PAS BIO et du Plan régional sur les déchets marins.



En 2019, le Plan Bleu bénéficie d'un appui ponctuel de l'initiative BlueMed pour organiser trois réunions ou webinaires d'experts. Ces échanges permettront de cadrer les perspectives d'évolution de ces secteurs et de leurs impacts majeurs, puis d'identifier quelques innovations prometteuses sur chacun de ces impacts. Ces innovations seront ensuite présentées et discutées par les experts, qui identifieront ensemble celles qui leurs paraissent pouvoir constituer de véritables leviers de transition vers des secteurs de la croisière et du loisir plus durables et inclusifs.

Les conditions de dissémination des innovations retenues seront également discutées et présentées dans un rapport qui alimentera à la fois la préparation d'outils régionaux et l'exercice de prospective MED 2050.

Partenaires : PAP/RAC, SPA/RAC, REMPEC ; SCP/RAC ; Porto Antico di Genova (Italy), Eco-Union (Spain), Marseille Cruise (France), RERA SD (Croatia); etc.

Contrôle des émissions par les navires en zone côtière

En février 2016, les 21 pays Parties à la Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ont adopté la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires qui prévoit d'examiner la possibilité de désigner tout ou partie de la Mer Méditerranée comme zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre.

Le Plan national français de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA), adopté en 2017 dans la loi française, envisage la mise en place de nouvelles zones à faibles émissions (ECA) en Méditerranée.

C'est dans ce contexte que le projet ECAMED a été lancé avec le soutien du ministère français de la Transition écologique et solidaire.

Le Plan Bleu a contribué aux travaux régionaux sur le sujet, à travers notamment l'organisation d'un atelier régional les 6 et 7 septembre 2018, à Marseille, rassemblant les membres du Comité Technique d'Experts et les représentants de onze pays riverains de la Méditerranée, en lien avec le REMPEC.

Début 2019, l'Ineris et ses partenaires, le Citepa, le Cerema et le Plan Bleu, ont présenté les [résultats de l'étude ECAMED](#), dont les objectifs sont d'évaluer le coût et les avantages pour la qualité de l'air de la mise en oeuvre d'une zone à faibles émissions en mer Méditerranée. Les conclusions montrent l'intérêt de la mise en place d'une telle mesure et en présentent les bénéfices en particulier mais pas exclusivement pour les villes portuaires.

Cette étude confirme et complète utilement celle qui a été réalisée par le REMPEC.

De 2019 à 2022, s'ouvrira une période de promotion et de diffusion des résultats.

Partenaires : AFD, Ministère Français de la Transition écologique et solidaire, CEREMA, INERIS, CITEPA, REMPEC



→ **L'étude ECAMED a montré que la mise en place d'une zones à faibles émissions (ECA) en Méditerranée conduirait à des bénéfices pour la santé au moins trois fois plus élevés que les coûts.**

Analyse socio-économique pour une gestion appropriée des ressources méditerranéennes

PANACEa : Une initiative régionale de rationalisation en matière d'efforts de gestion dans les aires protégées pour une protection renforcée de la Mer Méditerranée

La Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM (SMT) 2016-2021 prévoit de rationaliser la mise en réseau, renforcer les communautés, et consolider la communication basée sur des activités de capitalisation (Objectif stratégique 1.4, et en particulier l'activité 1.4.4.4).

Le projet **PANACEa** est un projet de 3 ans cofinancé par le programme Interreg MED, qui vise à renforcer les capacités de gestion et la mise en réseau des aires protégées afin d'adapter et améliorer les mesures de protection pour la préservation de la biodiversité des écosystèmes marins et côtiers protégés et à mieux intégrer les aires protégées dans les stratégies de développement régional (échange d'informations, stratégies, règlements, etc.).

Une Communauté sur la protection de la biodiversité a ainsi été mise en place, constituée de 11 projets du Programme Interreg-Med : ACT4LITTER, AMAre, CONFISH, ECOSUSTAIN, FishMPABlue2, MEDSEALITTER, MPA-ADAPT, PHAROS4MPAs, PlasticBustersMPAs, POSBEMED, WETNET.

Plusieurs événements ont été organisés en 2018 dans le cadre du projet PANACEa :

Le 18-19 avril 2018, les huit communautés du Programme Interreg MED 2014-2020 se sont réunies à Rome autour du concept de FabLab : « Fabrication Laboratory ». Cet **événement MADE in MED** a présenté les premiers résultats des 90 projets du Programme à travers une conférence et une exposition.

Le **séminaire**, qui s'est tenu à Podgorica, Monténégro, les 16 et 17 mai 2018, visait quant à lui à mettre en évidence et transférer les méthodologies et outils pratiques développés par les projets de recherche, de gestion et de politiques européens et méditerranéens afin de stimuler un débat technique et politique euro-méditerranéen sur les dernières stratégies et outils pour la gestion écosystémique et la protection de la biodiversité.

Un atelier de partage des connaissances sur le thème « **Transférer des outils de gestion écosystémique : renforcer les capacités régionales** » a été organisé à Marseille, le 23 octobre 2018 en collaboration avec la Région Sud.

Dans le cadre de la **22^e édition d'Ecomondo** (Rimini, Italie, 6-9 novembre 2018), la communauté MED pour la protection de la biodiversité a organisé avec cinq autres communautés thématiques Interreg MED (Croissance verte, Croissance bleue, Énergies renouvelables, Transports urbains, et Tourisme durable), une session sur « Dynamiser les territoires pour une Méditerranée durable ».

Dans le cadre de la 14^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB COP 14), un **événement parallèle** a été organisé à Charm el-Cheikh (Égypte) le 27 novembre 2018 par l'UpM et la Communauté MED pour la protection de la biodiversité. La réunion s'est concentrée sur les approches écosystémiques de la gestion des impacts transfrontaliers et cumulatifs en Méditerranée.

L'**atelier à mi-parcours et l'audition publique** de la Communauté méditerranéenne pour la protection de la biodiversité, se sont déroulés à Bruxelles les 4 et 5 décembre 2018. L'objectif était de transférer les enseignements tirés des projets de protection de la biodiversité et des zones protégées de la communauté Interreg Med aux décideurs politiques nationaux et internationaux. Dans ce cadre, la Communauté Interreg MED pour la protection de la biodiversité a présenté la « **Déclaration sur les approches écosystémiques pour la protection et la gestion de la biodiversité en Méditerranée** » au Parlement européen.

Un événement parallèle intitulé « **Promouvoir la cogestion en tant qu'outil innovant pour l'utilisation durable des ressources naturelles marines et côtières** » s'est tenu le 10 décembre 2018, dans le cadre du Fish Forum 2018.

La communauté MED pour la protection de la biodiversité a également participé à MARLICE 2019, le forum international sur les déchets marins et l'économie circulaire (Séville, Espagne, 10-12 avril 2019), afin de présenter le travail commun et les résultats de ses initiatives en matière de déchets Interreg Med Marine.

Prochaines étapes

La communauté Med pour la protection de la biodiversité organise un événement de capitalisation les 6 et 7 mai 2019 à Rome (Italie). L'objectif est de réunir les 11 projets pour échanger sur les derniers développements, planifier les actions futures et exposer les enseignements tirés au cours d'un débat public avec des instituts de recherche clés, des réseaux et institutions du secteur public et privé.

En savoir plus : <https://biodiversity-protection.interreg-med.eu/>

Partenaires : ETC-UMA, Université de Malaga (Espagne), Conférence des Régions Périphériques Maritimes, CRPM (France), UNIMED - Union des Universités de la Méditerranée (Italie), Aire métropolitaine de Barcelone en tant que Secrétariat général de Medcités (Espagne), Regional Environmental Centre - REC (Monténégro)



L'aire marine couverte par les mesures de conservation représente plus de 8,9 % de la surface de la mer Méditerranée.

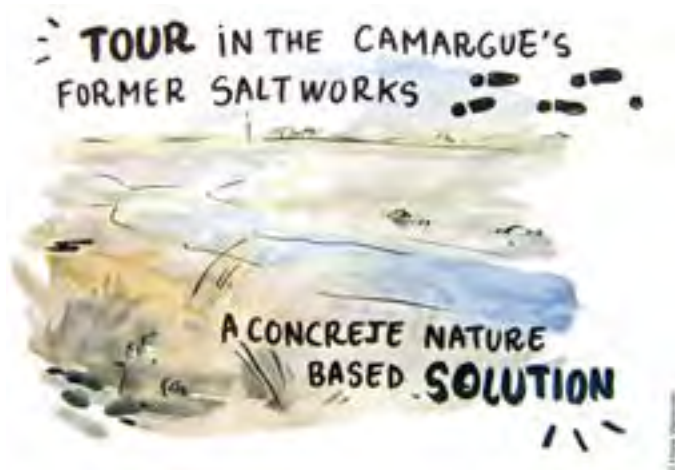
Campagne de communication sur la valeur des zones humides côtières en Méditerranée

Le Plan Bleu fait partie du consortium de 11 partenaires internationaux réunis autour du projet de campagne de communication sur les zones humides côtières, lancé en 2017 par MedWet qui en assure la coordination. Ce projet vise à mettre en place une campagne de communication globale pour sensibiliser à la valeur des zones humides côtières et promouvoir auprès des principaux décideurs politiques régionaux et nationaux la nécessité de préserver et de restaurer ces écosystèmes en Méditerranée. Trois sites bénéficieront en particulier de ce projet : Oristano (Italie), Ghar el Melh (Tunisie) et le Delta Bojana-Buna (Monténégro-Albanie). La campagne vise à améliorer les connaissances des fonctions et des valeurs de ces écosystèmes importants ainsi que les avantages d'une gestion intégrée de l'interface terre-mer. Elle est soutenue par les travaux réalisés sur les sites pilotes, notamment en Albanie, en Italie, au Monténégro, en Tunisie et dans les îles méditerranéennes. En intensifiant la visibilité des résultats et en utilisant des arguments scientifiquement fondés, la campagne devrait convaincre les décideurs et les parties prenantes autour des sites de démonstration, de la nécessité de protéger et de gérer ces habitats de manière durable. Cette campagne vise aussi à fournir à la communauté des zones humides méditerranéennes une véritable opportunité d'expérimenter et d'apprendre à démontrer conjointement le rôle de catalyseur que peut jouer le rassemblement de plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans la région.

Suite à la réunion de lancement organisée en septembre 2017 à Bizerte, une task force de campagne a été mise en place afin de définir les cibles prioritaires de la campagne et d'élaborer une stratégie de communication avec un objectif clair « **Approfondir la connaissance des zones humides côtières pour garantir une conservation plus efficace de ces habitats** » à laquelle le Plan Bleu a contribué.

Sept réunions virtuelles de la Task Force, dont le Plan Bleu est membre, ont été organisées depuis sa création. Des principes de communication clairs ont été adoptés, un calendrier international des événements clés pour communiquer ainsi qu'un plan de travail et une feuille de route ont été définis.

Un logo, une charte graphique et un message-clé pour la campagne ont également été adoptés par l'ensemble des partenaires. Un site internet a été créé : <http://offyourmap.org/>



À travers le message clé « *Life Begins In Wetlands* » (La vie commence dans les zones humides), la campagne se concentre sur le rôle essentiel des zones humides côtières pour assurer les moyens de subsistance de millions de personnes vivant dans ces zones et protéger leurs maisons en réduisant les risques de catastrophes telles que les inondations et les tempêtes. Les zones humides côtières sont des solutions fondées sur la nature, car elles améliorent la qualité de l'eau et sont une source d'eau douce. Elles sont également une destination importante pour le tourisme et génèrent des revenus pour les économies locales. Ces écosystèmes fournissent un habitat approprié pour diverses plantes et animaux indigènes dont beaucoup sont en voie de disparition.

Le Plan Bleu a contribué à rédiger, en partenariat avec la Tour du Valat, un état des lieux des zones humides en Méditerranée (« *The status of coastal Mediterranean wetlands* ») qui a notamment servi de support pour élaborer des messages clés pour la Campagne. Une note de politique ayant pour titre « Water, wetlands and nature-based solutions in a nexus context in the Mediterranean » a été produite à l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Eau (Stockholm, 26-31/08/2018).

Des événements parallèles ont été organisés lors de la 13^e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention Ramsar sur les zones humides (COP13) qui s'est déroulée à Dubaï du 21 au 29 octobre 2018.

Enfin, des articles ont été publiés à l'occasion de la journée mondiale des zones humides 2018.

Partenaires : Mava, MedWet, BirdLife, DiversEarth, GWP Med, IUCN Med, MedINA, MedPAN, PAP/RAC, Tour du Valat, Observatoire des zones humides méditerranéennes, Wetlands International, WWF

➔ **Les zones humides fournissent une variété de services essentiels aux populations : alimentation, approvisionnement en eau, protection contre les inondations, etc.**

Saltpan Initiative « Actions de conservation des zones humides méditerranéennes : Marais salants et initiatives d'évaluation socio-économiques »

Depuis 2017, le Plan Bleu est partenaire de ce projet d'une durée de 3 ans, coordonné par BirdLife international et la Tour du Valat.

L'objectif de ce projet est d'évaluer les menaces pesant sur les marais salants (pollution, impact du changement climatique, développement commercial...), renforcer les capacités des communautés locales et estimer le panel de services écologiques rendus par les zones humides méditerranéennes, en particulier sur trois sites pilotes : Ulcinj Salina (Monténégro), Ghar El Melh (Tunisie) et Oristano (Sardaigne).

Du 6 au 9 mars 2018, le Plan Bleu a participé à Cagliari, Italie, à un atelier socio-économique organisé dans le cadre du projet par BirdLife International et accueilli par la Fondation MEDSEA (Mediterranean Sea and Coast Foundation).

Le Plan Bleu a partagé avec les autres partenaires son expérience sur l'évaluation économique des services écosystémiques en présentant la méthodologie et les leçons tirées du projet Med-ESCWET.

Cet atelier avait également pour objectifs de former l'ensemble des partenaires à l'outil TESSA (Toolkit for Ecosystem Service Site-based Assessment) et de développer une feuille de route pour la mise en œuvre des évaluations socio-économiques sur les sites pilotes. Le Plan Bleu appuie le site de S'ena Arrubia en Sardaigne, pour la mise en œuvre de l'outil TESSA.



La superficie des zones humides côtières naturelles telles que les prairies et les marais humides a diminué de plus de 10 % au cours des dernières décennies.



Partenaires : BirdLife international, Tour du Valat, Association « Les Amis des Oiseaux » de Tunisie, Centre pour la Recherche et la protection des oiseaux du Montenegro (CZIP), Doğa Derneği en Turquie, réseau MedPan.

6^e Semaine Forestière Méditerranéenne

Organisée tous les deux ans, la Semaine Forestière Méditerranéenne (SFM) est une plateforme clé pour la coopération forestière régionale et le dialogue entre les chercheurs, les décideurs politiques et les autres parties prenantes concernées. Elle met en évidence les défis spécifiques auxquels sont confrontées les forêts méditerranéennes et attire l'attention sur leur importance à l'échelle mondiale. Les participants incluent les gestionnaires forestiers, la communauté scientifique et universitaire, le secteur privé, les bailleurs de fonds, la société civile, les agences environnementales et les organisations non gouvernementales (ONG).

La Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne (SFM), organisée au Liban du 1er au 5 avril 2019, a eu pour thème le « **Rôle des forêts méditerranéennes dans l'Accord de Paris : défis et opportunités** ». Son objectif était de réunir un large éventail de participants afin de discuter de la façon dont les forêts méditerranéennes peuvent aider les pays de la région à atteindre leurs objectifs dans le cadre de l'Accord de Paris pour lutter contre le changement climatique.

Elle visait également à présenter l'utilisation de solutions basées sur la forêt pour faire face à des défis régionaux plus larges tels que le développement durable, la transition énergétique, les changements démographiques et les migrations.

En tant que membre organisateur, le Plan Bleu a été impliqué dans cet événement, notamment sur deux sessions :

- la session 2 « Solutions forestières pour les systèmes liés à la forêt : lien avec d'autres secteurs » en partenariat avec l'AIFM,
- l'évènement parallèle « Préservation et valorisation des forêts face au tourisme de masse ».

Partenaires : Comité *Silva Mediterranea* de la FAO, AIFM, CTFC (Centre Tecnològic Forestal de Catalunya), EFIMED (Mediterranean Regional Office of the European Forest Institute), Cofor International



→ *Restaurer la biodiversité dans les forêts renforce leur résilience aux pressions d'origine anthropique et constitue donc une 'police d'assurance' essentielle et une sauvegarde vis-à-vis des impacts attendus du changement climatique.*



Etat des forêts méditerranéennes 2018

L'objectif du Plan Bleu et de la FAO est de publier régulièrement un état des forêts méditerranéennes en tant que manuel de référence afin de compenser le manque de données et de fournir une base solide pour la gestion des forêts méditerranéennes à l'avenir. La première édition a été publiée en 2013.

En 2018, le Plan Bleu et le Comité *Silva Mediterranea* de la FAO ont publié la version anglaise de la seconde édition de l'**Etat des forêts méditerranéennes**. Un résumé exécutif est également disponible. La version française sera publiée courant 2019.

Selon le rapport, entre 2010 et 2015, les zones forestières ont augmenté de 2 % dans la région Méditerranée, soit 1,8 million d'hectares supplémentaires, ce qui représente à peu près la superficie de la Slovénie. Cependant, les forêts ont connu une forte dégradation et sont de plus en plus menacées par le changement climatique, la croissance démographique, les feux de forêts et les pénuries d'eau.

Partenaires : Comité *Silva Mediterranea* de la FAO, FAO FLRM (Forest and Landscape Restoration Mechanism), FAO UPF (Urban and Peri-urban Forestry), Univ. Madrid, University of Florence (Italy), Directorate General of Combatting Desertification and Erosion (Turkey), EFIMED, FSC Italy, FSC Spain, GDF Algeria, Univ. Sapienza, Italy, University of Lisbon and WWF Mediterranean Program (Portugal), INRA Avignon (France), Université catholique de Louvain (Belgium), GDF Tunisia, CIFOR-INIA (Spain), etc.



« Les forêts de la Méditerranée ont depuis longtemps appris à s'adapter aux pressions induites par le développement humain. Mais ces pressions n'ont jamais été aussi extrêmes que maintenant. A moins d'en faire plus pour lutter contre la dégradation des forêts, plus de 500 millions de personnes à travers 31 pays et trois continents seront bientôt confrontées à des problèmes économiques, sociaux et environnementaux », M. Hiroto Mitsugi, Sous-Directeur général de la FAO en charge du Département des forêts.

« Alors que les modes de vie changent rapidement, que ce soit au niveau climatique ou sociétal dans la région Méditerranée, les forêts et les solutions se basant sur les arbres sont indispensables afin de maintenir la durabilité de la région dans son ensemble, avec l'idée d'avoir un impact bien au-delà des zones forestières. Les forêts en amont, l'agroforesterie, les arbres et les parcs en zone urbaine aident à préserver les services écosystémiques, à réduire la dégradation des sols et facilitent la transition vers une économie verte, végétale, circulaire, socialement équitable, à faible intensité de carbone et prônant également une utilisation plus rationnelle des ressources. Atteindre cet objectif requerra d'utiliser un large éventail d'instruments, dont des approches participatives, des partenariats et des instruments économiques innovants », Mme Elen Lemaitre-Curri, Directrice de Plan Bleu.



→ Les zones forestières augmentent dans le bassin Méditerranée mais sont de plus en plus menacées : changement climatique, feux de forêts et pénuries d'eau contribuent à leur dégradation.

Mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion des aires protégées en Méditerranée

Le projet « Les partenariats public-privé (PPP) au service de l'environnement en Méditerranée » est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par le Plan Bleu depuis 2016.

Il a pour objectif d'inciter les acteurs à recourir aux capacités financières et techniques du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé pour assurer le financement durable des aires protégées et de développer ainsi une approche de gestion participative vis-à-vis de la société civile.

L'année 2018 a permis de développer des feuilles de route pour la mise en œuvre de partenariats public-privé (PPP) sur deux sites sélectionnés, les îles Kuriat en Tunisie, et le parc national d'Ifrane au Maroc.

Cette phase a été finalisée lors de la participation du Plan Bleu le 1^{er} février 2019 à Paris au deuxième petit-déjeuner organisé par l'AFD sur les partenariats publics-privés (PPP). Ce petit déjeuner a eu pour thème : Les PPP au service de l'environnement en Méditerranée ou « Comment repenser le lien entre écosystèmes humains et écosystèmes naturels ? ».

L'année 2019 verra la publication de ces deux feuilles de route et d'un rapport de synthèse régionale.

Partenaire : Agence Française de Développement



→ *La gestion durable des aires protégées nécessite le développement de mécanismes de financement permanents.*

Déchets marins : analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques clés pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique

Dans le cadre du PAM, avec l'appui du Ministère italien de l'environnement de l'aménagement du territoire et de la mer, et en relation étroite avec les autres composantes concernées (MEDPOL, CAR/CPD), le Plan Bleu pilote une analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques clés pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique. Cette étude a déjà donné ou donnera lieu aux produits suivants :

- Une étude de revue pour la sélection des meilleures pratiques et mesures clés pouvant être évaluées, en se concentrant sur la prévention/la réduction des plastiques (sacs et bouteilles). Réalisée en collaboration avec MEDPOL et SCP/RAC, cette étude fournit un panorama des meilleures pratiques mises en œuvre dans la région méditerranéenne.
- Une analyse socio-économique des mesures de prévention/réduction des plastiques dans les pays méditerranéens basée sur des méthodes d'évaluation coût bénéfice, coût efficacité ou multicritère ;
- Développement d'études de cas sur les pratiques clés présentées au moyen de fiches d'information ;
- Deux sessions sur l'analyse socio-économique lors de réunions internationales consacrées aux pratiques exemplaires en matière de déchets marins pour la diffusion des études de cas et le débat sur les recommandations possibles (Izmir, Turquie, octobre 2018 et Séville, Espagne, avril 2019) ;

- Un rapport de synthèse mettra en avant des recommandations à l'échelle régionale pour l'application des meilleures mesures de réduction et de prévention des déchets marins, en mettant l'accent sur les sacs et les bouteilles en plastique à usage unique.

Partenaires : MEDPOL, SCP/RAC



→ *L'augmentation de l'utilisation de produits plastiques, les modes de consommation non durables, les systèmes de gestion des déchets inadaptés et inefficaces, et les fortes pressions telles que le tourisme et le transport maritime, ont fait de la région méditerranéenne une zone fortement polluée par les déchets marins.*

ÉVÉNEMENTS

En 2018, le Plan Bleu a organisé ou co-organisé **17 événements** (séminaires, ateliers, colloques, side-events, etc.) réunissant plus de **900 participants**.

22-24 JANVIER 2018

Session « Eau et changement climatique », 3^e Forum Méditerranéen de l'Eau, le Caire, Egypte. [En savoir plus...](#)

21 MARS 2018

Session "Comment la Communauté méditerranéenne contribue au Plan stratégique Ramsar 2016-2024", 9^e réunion européenne Ramsar, Olomouc, République Tchèque. [En savoir plus...](#)

14-18 AVRIL 2018

Deuxième atelier régional sur les indicateurs du projet IEVP-SEIS II Sud, Athènes, Grèce. [En savoir plus...](#)

18-19 AVRIL 2018

Événement MADE in MED réunissant les huit communautés du Programme INTERREG MED, Rome, Italie. [En savoir plus...](#)

16-18 MAI 2018

Séminaire « Responsabiliser la communauté méditerranéenne : outils pour une gestion écosystémique », Podgorica, Monténégro. [En savoir plus...](#)

29-30 MAI 2018

Conférence à mi-parcours du projet BleuTourMed « Reconnecting tourism : Promouvoir des politiques fondées sur les faits pour un développement plus durable », Rome, Italie. [En savoir plus...](#)

5 JUIN 2018

Colloque international « L'Environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain » à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu, Paris. [En savoir plus...](#)

6-7 SEPTEMBRE 2018

Atelier technique international « Données, tendances, impacts et bénéfices associés à la création d'une zone de contrôle d'émissions par les navires en Méditerranée », Marseille, France. [En savoir plus...](#)

23 OCTOBRE 2018

Atelier de la communauté MED pour la protection de la biodiversité « Transférer des outils de gestion écosystémique : renforcer les capacités régionales », Marseille, France. [En savoir plus...](#)

6-9 NOVEMBRE 2018

Session « Dynamiser les territoires pour une Méditerranée durable » organisé par six communautés thématiques Interreg MED, 22^e édition d'Ecomondo, Rimini, Italie. [En savoir plus...](#)



20-21 NOVEMBRE 2018

Deuxième événement de capitalisation de la Communauté du Tourisme Durable MED, Marseille, France. [En savoir plus...](#)

22-23 NOVEMBRE 2018

Conférence à mi-parcours du projet InnoBlueGrowth sur la croissance bleue, Barcelone. [En savoir plus...](#)

26 NOVEMBRE 2018

Événement parallèle sur la gestion écosystémique en Méditerranée, 14^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD COP 14), Charm el-Cheikh, Egypte. [En savoir plus...](#)

28 NOVEMBRE 2018

Événement parallèle « La dimension régionale d'une économie bleue durable et inclusive : le modèle de la Méditerranée », Conférence mondiale sur l'économie bleue durable, Nairobi, Kenya. [En savoir plus...](#)

4-5 DECEMBRE 2018

Atelier à mi-parcours et audition publique de la Communauté de la protection de la biodiversité, Bruxelles. [En savoir plus...](#)

10 DECEMBRE 2018

Événement parallèle « Promouvoir la cogestion en tant qu'outil innovant pour l'utilisation durable des ressources naturelles marines et côtières », Fish Forum 2018, Rome, Italie. [En savoir plus...](#)

13 DECEMBRE 2018

Événement parallèle « Une interface science-politique sur les risques liés au climat et changements environnementaux dans la région méditerranéenne », COP 24, Katowice, Pologne. [En savoir plus...](#)

22-24 JANVIER 2019

Atelier international « Mise en œuvre de solutions basées sur la nature pour lutter contre le changement climatique : Focus sur la région méditerranéenne », Marseille, France. [En savoir plus...](#)

ZOOM

40ème anniversaire du Plan Bleu L'environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain



Plus de 130 participants se sont réunis à Paris, le 5 juin 2018, à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu, lors d'un colloque international co-organisé avec l'association Serge Antoine. Experts, décideurs, représentants des institutions nationales, européennes et méditerranéennes, et membres de la société civile ont ainsi pu discuter des enjeux et futurs possibles de la Méditerranée.

La matinée, dédiée à la création - à l'initiative de Serge Antoine - du Plan Bleu, a permis de revenir sur quarante années de réflexions et d'actions en faveur du développement durable en Méditerranée. Ainsi, depuis la fin des années 70, dans le cadre de la Convention de Barcelone, et malgré les difficultés géopolitiques, les pays méditerranéens ont su collaborer pour avancer sur de nombreux défis environnementaux communs.

Lors de l'après-midi, les intervenants ont échangé sur des enjeux tels que la gestion des écosystèmes marins, le tourisme durable, le développement rural et agricole intégré, l'économie bleue, la gestion durable de l'eau et des sols, la biodiversité, et ont discuté des futurs possibles et souhaitables. La fragilité de la mer Méditerranée, des côtes et des bassins versants correspondants, et les multiples pressions qu'ils subissent, appellent une mobilisation de tous les acteurs.

A cette occasion, le Plan Bleu a également annoncé le lancement de MED 2050, une nouvelle étude de prospective à l'horizon 2050 destinée à mobiliser les décideurs et les parties prenantes du Sud et du Nord en dépassant les frontières géographiques et institutionnelles. Les travaux, qui seront conduits dans les quatre années à venir, s'appuieront sur des dialogues, des partenariats et des visions partagées sur les chemins de transition et les investissements à mettre en oeuvre pour un avenir désirable du bassin méditerranéen.

Grâce à la qualité des présentations des intervenants, à la présence de toutes les composantes de l'ONU Environnement/PAM et de nombreux partenaires historiques du Plan Bleu, ainsi qu'aux échanges fructueux avec la salle, cette journée a été un succès. Elle n'aurait pu avoir lieu sans l'association Serge Antoine et sans le concours du Comité d'histoire du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, du Conseil Général de l'Agriculture et de l'Alimentation (CGAAER) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED).



ZOOM

Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique : Focus sur la région méditerranéenne



La ville de Marseille a accueilli l'atelier « Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique : focus sur la région méditerranéenne » les 22 et 24 janvier 2019. Organisé par le Plan Bleu, l'UICN Centre de coopération pour la Méditerranée, le Comité français de l'UICN, le Conservatoire du Littoral, la Tour du Valat, MedWet et Wetlands International, cet événement a réuni des chercheurs, praticiens et décideurs de la région méditerranéenne et de l'Union européenne pour discuter des avantages et des défis liés à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature.

Les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

Les sociétés d'aujourd'hui sont confrontées à un large éventail de défis : urbanisation non durable et impacts sur la santé, dégradation et perte de la biodiversité et des services écosystémiques qu'elle fournit (assainissement de l'air, de l'eau et du sol...), changement climatique, augmentation alarmante des risques de catastrophes naturelles, etc. Il est de plus en plus reconnu que la nature peut constituer une des solutions viables face à ces défis en utilisant et déployant le fonctionnement des écosystèmes. Ces Solutions fondées sur la Nature offrent des alternatives durables, rentables, polyvalentes et flexibles aux aménagements d'ingénierie civile ou aux technologies. Elles peuvent également contribuer à créer de nouveaux emplois et à stimuler la croissance.

Cet atelier avait pour objectif de capitaliser sur les résultats et les enseignements tirés de projets menés en Méditerranée par des partenaires sur différents écosystèmes, allant des écosystèmes côtiers, aux forêts et aux écosystèmes urbains. Il visait également à partager les défis et meilleures pratiques européennes et méditerranéennes en termes de solutions fondées sur la nature avec les chercheurs et les gestionnaires de zones humides, de créer de nouvelles collaborations et de sensibiliser les décideurs politiques à l'importance de la santé des écosystèmes pour une adaptation efficace au changement climatique, notamment en mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature.

Dans le cadre de cet atelier, un Policy Paper sera publié en 2019 avec le soutien de l'AFD et Mava, et sera présenté aux Points Focaux du Plan Bleu.



COMMUNICATION

L'un des principaux mandats du Plan Bleu est de sensibiliser les acteurs et décideurs méditerranéens aux problématiques liées à l'environnement et au développement durable de la région et de les éclairer dans la prise de décision. Dans ce cadre, la communication est un élément essentiel des activités du Plan Bleu ; elle doit suivre les évolutions des usages numériques et proposer des supports et des messages ciblés et adaptés à différents publics sur les deux rives de la Méditerranée.

Une nouvelle stratégie de communication a ainsi été élaborée en 2018 afin de diffuser plus largement les résultats des études et des activités menées par le Plan Bleu et ses partenaires. Cette nouvelle stratégie inclut entre autre, le développement de l'utilisation des médias sociaux, le renforcement des relations avec la presse, l'utilisation de nouveaux supports plus attractifs (vidéos, infographies, policy paper, factsheets, etc.) et l'élaboration de messages plus percutants. Elle s'inscrit plus largement dans la nouvelle stratégie de communication du PAM.

En 2018, le Plan Bleu a publié plusieurs rapports et notes, tous disponibles sur son site web, et a diffusé trois nouveaux numéros de sa Newsletter électronique, chacun diffusé à plus de 1000 abonnés, notamment à l'ensemble des points focaux nationaux et membres de l'Assemblée générale du Plan Bleu. Le Plan Bleu s'est attaché également à communiquer régulièrement sur les réseaux sociaux à travers ses pages Facebook, Twitter et LinkedIn.

Le site web, canal de communication essentiel du Plan Bleu, a été alimenté et actualisé en continu, permettant de recevoir en moyenne 3000 visites par mois en 2018. Afin d'améliorer encore sa visibilité sur la toile, et répondre au mieux aux attentes des Internauts, le Plan Bleu étudie le développement d'un nouveau site qui devrait voir le jour fin 2019.

SITES WEB

www.planbleu.org : vitrine de nos activités, notre site web institutionnel est actualisé en permanence et vous informe sur nos actualités, projets, événements et publications.



www.obs.planbleu.org : site proposant des statistiques, des indicateurs et des cartes sur les problématiques environnementales et de développement durable du bassin méditerranéen.

<http://docs.planbleu.org> : site donnant accès à une base d'environ 9000 références sur les problématiques environnementales, économiques et de développement durable, dans le monde, et plus particulièrement en Méditerranée.

MÉDIAS SOCIAUX

Suivez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter :



NEWSLETTER



Pour être informé de l'actualité du Plan Bleu, **inscrivez-vous à sa Newsletter électronique :**

<http://planbleu.org/fr/recevez-la-newsletter-du-plan-bleu>

PUBLICATIONS

ECOSYSTEMES MARINS

Human impacts on Mediterranean marine ecosystems and the economy: Regional workshop



Ce document, rédigé suite à un atelier co-organisé à Monaco en octobre 2017 par le Centre Scientifique de Monaco et le Plan Bleu, analyse les principales menaces, vulnérabilités et impacts écologiques et humains. Sur la base du consensus d'un large éventail de spécialistes dans différentes disciplines, certaines réponses et options politiques ainsi que les principales lacunes et besoins en matière de connaissances sont proposés en tant que conclusions

pour les décideurs méditerranéens. ([télécharger la Note en anglais](#))

FORÊTS

State of Mediterranean Forests 2018



Selon ce rapport, co-publié par la FAO et le Plan Bleu, les zones forestières ont augmenté de 2 % dans la région Méditerranée entre 2010 et 2015, soit 1,8 million d'hectares supplémentaires, (environ la superficie de la Slovaquie). Néanmoins, les forêts méditerranéennes ont connu une forte dégradation et sont de plus en plus menacées par le changement climatique, la croissance démographique, les feux de forêts et les pénuries d'eau. ([télécharger le rapport en anglais](#))

INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE

Quelles interfaces science-politique pour la gouvernance environnementale en Méditerranée ?



Les ISP sont des outils pouvant permettre une meilleure conservation et gestion de l'environnement méditerranéen. Il est néanmoins nécessaire de parvenir à une compréhension partagée de la notion, mais, aussi, d'identifier les lacunes existantes sur ce thème. S'appuyant sur les travaux de nombreuses institutions, ce document vise à présenter aux acteurs de la gouvernance environnementale méditerranéenne une brève analyse de la notion d'ISP dans le contexte régional.

([télécharger la Note en français](#) ou [anglais](#))

Science-Policy Interface (SPI) to support monitoring implementation plans as well as sub-regional and regional policy developments regarding EcAp clusters on pollution, contaminants & eutrophication, marine biodiversity & fisheries, coast & hydrography



Ce nouveau rapport fournit aux parties prenantes méditerranéennes les recommandations et conclusions clés issues de trois ateliers pour appuyer la feuille de route pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique (EcAp) et du programme intégré de surveillance et d'évaluation de la Méditerranée et de la côte (IMAP) en renforçant l'ISP. ([télécharger la Note en anglais](#))

LITTORAL

Climagine, co-construisons le littoral de demain



Les littoraux méditerranéens sont des lieux d'importance stratégique qui abritent des écosystèmes riches et variés, tout en étant soumis à de nombreuses pressions. Depuis plus de vingt ans, le GIEC met en garde sur le fait que ces zones fragiles risquent d'être fortement impactées par le changement climatique. La GIZC, reconnue comme l'approche la plus appropriée pour favoriser un développement durable de ces espaces vulnérables, intègre aujourd'hui pleinement cette problématique. Toutefois, la GIZC, par

nature participative, est confrontée à un défi de taille : donner aux acteurs les moyens de coplanifier leur territoire en intégrant dans les réflexions les impacts du changement climatique. Pour répondre à ce besoin, une nouvelle méthodologie a été élaborée : Climagine. ([télécharger la Note en français](#) ou [anglais](#))

PROSPECTIVE

Vers un nouvel exercice de prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée : Rapport de benchmark des études existantes

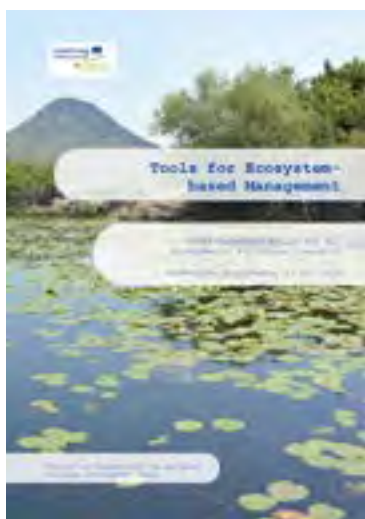


Ce rapport, préparé dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route du nouvel exercice de prospective MED 2050, a pour but d'établir un état de l'art des exercices de prospective déjà disponibles en Méditerranée. ([télécharger le rapport en français](#))

DÉPLIANTS, BROCHURES, POSTERS...

Le Plan Bleu a également communiqué en 2018 à travers l'élaboration d'un Poster pour la 9^e réunion européenne de Ramsar, la co-réalisation d'une brochure sur l'économie bleue, et la diffusion de Communiqués de presse.

Par ailleurs, dans le cadre des projets PANACeA, BleuTourMed et InnoBlueGrowth dont le Plan Bleu est partenaire, plusieurs brochures et factsheets ont été réalisées.



EQUIPE

Les activités ont été menées en 2018 par une équipe d'une douzaine de personnes, appuyées par des experts méditerranéens.

SALARIÉS :

Lemaitre-Curri Elen, *Directrice*

Bourlion Nelly, *Chargée de programme « Ecosystèmes forestiers, biodiversité »*

Camerini Aurélia, *Comptable et contrôleur de gestion*

Clavreul Alyssa, *Chargée de mission « Agriculture et biodiversité »*

Comolet Arnaud, *Economiste sénior « Economie bleue et rapportage »*

Dubreuil Céline, *Chargée de programme « Eau et changement climatique »*

Dulbecco Sandra, *Secrétaire bilingue, Assistante de direction*

Fouchy Kelly, *Chargée de mission « Environnement et développement »*

Giraud Jean-Pierre, *Secrétaire général délégué, Chargé de programme « Indicateurs et systèmes d'information »*

Lafitte Antoine, *Chargé de programme « Gestion intégrée des zones côtières »*

Mancini Raffaele, *Expert « Economie bleue et tourisme durable »*

Nublat Milan, *Chargé d'études « Système d'information Statistique et Géographique »*

Rousseaux Hélène, *Chargée de mission « Information-Communication-Web »*

Tode Lina, *Chargée de programme « Prospective et économie de l'environnement »*

CONSULTANTS LONG-TERME:

Agullo Florian, *Consultant « Ressources Humaines »*

Colin Brigitte, *Consultante « Ressources Humaines »*

STAGIAIRES :

Ben Harb Nedia

Froment Alexandra

Goubert Anna



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le financement du Plan Bleu est assuré par les pays méditerranéens et l'Union européenne, ainsi que par une dotation du Ministère français de la Transition écologique et solidaire, et par des contributions aux travaux et projets communs, fournies par diverses institutions et partenaires.

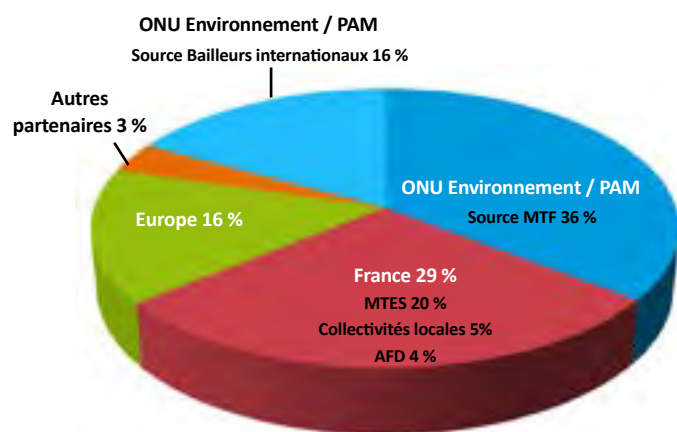
Ressources 2018

Le Plan Bleu a disposé en 2018 d'un budget d'environ 1,3 M€.

Des contributions en nature ont également été mobilisées pour un montant d'environ 174 k€, dont 65 k€ sous forme de mises à disposition des locaux et 109 k€ sous forme de contributions des bénévoles (membres du Bureau).

La répartition des différentes contributions en espèces par origine fait apparaître quatre grandes sources de financement :

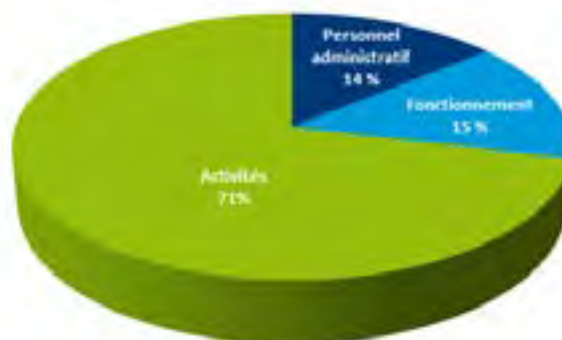
- ONU Environnement / PAM : 52 % (MTF 36 %, autres contributions 16 %)
- France : 29 %
- Europe : 16 %
- Autres partenaires : 3 %



Utilisation des ressources 2018

Les ressources financières et en nature utilisées représentent en 2018 un montant total de 1,5 M€ réparti comme suit :

- Activités : 71 %
- Fonctionnement : 15 %
- Personnel administratif : 14 %



STRATÉGIE À MOYEN-TERME DU PAM & ACTIVITÉS DU PLAN BLEU

Stratégie à Moyen-Terme de l'ONU Environnement/PAM SMT 2016-2021		Activités mises en oeuvre par le Plan Bleu	
1.1.3.2	Poursuivre les travaux sur les outils régionaux, y compris des lignes directrices réalisables sur le tourisme durable, en mettant l'accent sur les activités nautiques, la navigation de plaisance, y compris les croisières.	BleuTourMed, Tourisme durable maritime et côtier en Méditerranée Vers une croisière et une plaisance durables en Méditerranée	p. 15 p. 16
1.3.3.1	Renforcer et pérenniser le mécanisme simplifié d'évaluation par les pairs (SIMPEER).	Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable (SNDD)	p. 9
1.4.1.1	Organiser la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019 (SoED).	RED 2019 : nouveau rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée	p. 5
1.4.1.2	Préparer conjointement avec l'AEE le Deuxième rapport sur la mise en œuvre de l'initiative H2020 pour une Méditerranée en bonne santé	SEIS, Système d'information partagée sur l'environnement	p. 6
1.4.1.3	Développer et mettre en œuvre le premier ensemble d'activités incluses dans la feuille de route Med 2050 conformément à la décision IG. 23/4.	MED 2050 – Vers un nouvel exercice de prospective méditerranéenne	p. 8
1.4.2.1	Améliorer le travail sur les indicateurs de la durabilité en Méditerranée, conformément à la décision IG. 23/4.	Tableau de bord de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) 2016-2025	p. 10
1.4.4.1	Mettre en œuvre, maintenir et renforcer le mécanisme d'assistance à la Convention de Barcelone avec les institutions scientifiques.	Renforcer l'Interface Science-Politique sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée : Réseau MedECC Ecap, Approche écosystémique	p. 12 p. 7
1.4.4.4	Rationaliser la mise en réseau, se concentrer sur la construction de la communauté et renforcer la communication basée sur les activités de capitalisation.	InnoBlueGrowth, projet horizontal de capitalisation et de communication pour l'innovation appliquée à la croissance bleue en Méditerranée PANACeA : Une initiative régionale de rationalisation en matière d'efforts de gestion dans les aires protégées pour une protection renforcée de la Mer Méditerranée	p. 13 p. 17
2.2.2	Programmes régionaux de mesures identifiés et négociés pour les polluants / catégories (secteurs) montrant des tendances à la hausse, y compris la révision des plans régionaux existants et des zones de consommation et de production	Déchets marins : analyse socioéconomique sur les meilleures pratiques clés pour prévenir/réduire l'utilisation unique de sacs et de bouteilles en plastique	p. 22
4.4.1.2	Mettre en œuvre l'ODD 14 en Méditerranée en promouvant l'économie bleue.	Economie bleue en Méditerranée : Etudes de cas et recommandations Mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion des aires protégées en Méditerranée	p. 14 p. 22
4.4.1.3	Développer/consolider des outils pour faciliter l'intégration du changement climatique dans le processus de prise de décision.	Zones côtières et adaptation au changement climatique	p. 11
7.2.3.1	Evaluation économique des services écosystémiques fournis par les écosystèmes situés à l'interface terre-mer en termes de changement climatique.	Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique Campagne de communication sur la valeur des zones humides côtières en Méditerranée Saltpan Initiative « Actions de conservation des zones humides méditerranéennes : Marais salants et initiatives d'évaluation socio-économiques » 6e Semaine Forestière Méditerranéenne	p. 25 p. 18 p. 19 p. 20
7.4.1.1	Élaborer des indicateurs de vulnérabilité et d'impact du changement climatique sur la biodiversité et les ressources naturelles, en tenant également compte des tendances socio-économiques.	Activité en cours de lancement avec le CAR-ASP et LabexMed	

PRINCIPAUX PARTENAIRES



LISTE DES ACRONYMES

ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
AEE (Agence Européenne pour l'Environnement)
AFD (Agence Française de Développement)
AIFM (Association internationale forêts méditerranéennes)
AMP (Aires Marines Protégées)
ASCAME (Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée)
BEE (Bon Etat Ecologique)
CAR (Centres d'Activités Régionales)
CAR/ASP (Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées)
CAR/PAP (Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires)
CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
CGAAER (Conseil Général de l'Agriculture et de l'Alimentation)
CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique)
CMDD (Commission Méditerranéenne de Développement Durable)
COP (Conférence des Parties)
CRPM (Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes)
CTFC (Centre Tecnològic Forestal de Catalunya)
ECA (Emissions Control Areas)
EcAp (Approche écosystémique)
EFIMED (Mediterranean Regional Office of the European Forest Institute)
FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)
GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières)
IEPV (Instrument européen de voisinage et de partenariat)
IMAP (programme de surveillance et d'évaluation intégrée)
INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques)
INFO/RAC (Centre d'Activités Régionales pour l'Information et la Communication)
IPEMED (Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen)
IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
ISP (interface entre science et politique)
MedECC (Réseau d'experts sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée)
MTES (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)
NTUA (National Technical University of Athens)
PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée)
PEV (Politique européenne de voisinage)
PME (Petite et Moyenne Entreprise)
PPP (Partenariat Public-Privé)
OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)
ODD (Objectifs de Développement Durable)
ONG (Organisation Non Gouvernementale)
ONU (Organisation des nations unies)
RED (Rapport sur l'environnement et le développement)
REMPEC (Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle)
SCP/RAC (Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables)
SEIS (Système d'information partagée sur l'environnement)
SFM (Semaine Forestière Méditerranéenne)
SIMPEER (Mécanisme simplifié d'examen par les pairs)
SMDD (Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable)
SMT (Stratégie à moyen-terme)
SNDD (Stratégies Nationales de Développement Durable)
UpM (Union pour la Méditerranée)

Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée

planbleu@planbleu.org - www.planbleu.org

 <https://www.facebook.com/planbleu.org>

 <https://twitter.com/planbleu.org>

 <https://www.linkedin.com/company/plan-bleu>

